



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Géographie

de l'Université Paris 8 - Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



## Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI140007164

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Campus de Saint Denis ; Département géographie, UFR Territoires, Environnements, Sociétés, Bât D, 2 rue de la Liberté, 93526, Saint-Denis cedex.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Géographie* proposée par l'Université Paris 8 est structurée suivant le principe majeure-mineure avec une organisation souple -caractéristique commune à l'ensemble des formations de cette Université- susceptible de permettre un accueil plus aisé de publics de nature diversifiée. A partir du deuxième semestre, les étudiants s'orientent entre deux parcours : *Aménagement-Environnement* et *Sciences connexes* qui se développent sur le reste du cursus. Dans les deux cas, la dimension pluridisciplinaire ainsi que l'orientation préprofessionnalisante de la formation sont fortement affirmées. Le parcours *Sciences connexes*, la palette de ces dernières étant très large, permet ainsi des combinaisons élargissant le champ des poursuites d'études puis d'emploi des diplômés. Le volume de formation (hors stage) est de 1600 h, réparties également sur les six semestres.

L'objectif de cette licence est de former des géographes, c'est à dire donner aux étudiants la capacité de comprendre notre planète la Terre et donc celle de décrypter les relations de toute nature qui construisent l'espace géographique. Au-delà de cette visée générale, cette formation est plus spécifiquement orientée -et ceci dès sa création en 1969- vers la prise en compte des questions liées à l'inégal développement, et à l'approche « environnementale » en recourant à une pédagogie active rendue possible par la taille réduite des groupes d'étudiants en travaux dirigés, pratiques et de terrain. Après plusieurs années de déclin, les entrées en première année ont de nouveau dépassé la centaine en 2011-2012, ce qui reste en deçà d'une capacité d'accueil fixée à 150. Les effectifs des autres années oscillent entre 50 et 75 inscrits. Les diplômés peuvent accéder ensuite aux très nombreuses mentions et spécialités de master proposées localement ou dans d'autres universités d'Ile-de-France et au-delà.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Ouverte depuis 1969, la licence mention *Géographie* de l'Université Paris 8 est proposée au renouvellement sans réelle modification. Son organisation pédagogique est conforme au schéma défini de manière globale par l'établissement. La structuration en majeure-mineure assure ainsi une ouverture des champs disciplinaires au long du cursus, l'organisation souple des emplois du temps permettant par ailleurs un accès plus aisé aux études pour un public étudiant très diversifié et où la part des salariés à temps partiel est forte et croissante au fur et à mesure de la progression des études. La place importante (en volume et en ECTS) accordée à la discipline principale (majeure) permet l'acquisition d'un solide bagage en géographie, les enseignements balayant l'ensemble des fondamentaux de la discipline. Un fort accent est mis sur la dimension méthodologique et sur la maîtrise des outils spécifiques. Par ailleurs, la formation aux compétences additionnelles est assurée de manière satisfaisante, même si les modalités de leur certification ne sont pas clairement exposées. Si le champ des « mineures » proposées est large, l'ouverture de deux parcours dès le 2<sup>ème</sup> semestre le réduit de fait pour les étudiants inscrits au parcours *Aménagement-Environnement* alors que le second parcours *Sciences connexes* présente *a contrario* une palette presque sans limite de disciplines accessibles aux étudiants. On aurait souhaité avoir plus d'informations sur la manière dont se répartissent les étudiants entre les deux parcours, sur les disciplines connexes choisies et au-delà sur la manière dont est assuré l'accompagnement des étudiants dans leur choix initial (choisir un parcours en fin de 1<sup>er</sup> semestre n'est pas toujours évident) et pendant l'ensemble du cursus, et ceci même si un des points forts de l'offre de formation de l'Université Paris 8 est la souplesse de son organisation pédagogique qui facilite les réorientations.

La dimension pluridisciplinaire de la géographie qui est fortement présente dans la « majeure » *Géographie* et dans le parcours *Aménagement-Environnement* et évidemment encore plus affirmée dans le parcours *Sciences connexes*. On soulignera ainsi la possibilité de suivre une formation substantielle en histoire, ce qui est opportun pour les étudiants souhaitant aller vers le professorat des lycées et collèges, en sciences de l'éducation pour ceux qui se destinent au professorat des écoles etc. Cette ouverture peut aller jusqu'à la mise en place d'un double cursus, l'Université Paris 8 demandant par ailleurs l'ouverture d'une mention *Géomatique : traitement numérique de l'information géographique* et en cohabilitation avec Paris 13 d'une mention *Géographie et sciences du vivant*. Appuyés sur une solide formation en géographie et forts de cette pluridisciplinarité les étudiants titulaires de cette licence peuvent ainsi envisager des poursuites d'études diversifiées en master, non seulement dans le champ de la géographie, mais aussi largement au-delà.

Accueillant un public très diversifié (forte présence d'étudiants étrangers, de bacheliers technologiques ou professionnels, salariat imposé à une forte proportion d'étudiants et ceci dès le début du cursus), les questions d'accueil, d'orientation et d'aide à la réussite pèsent lourdement sur le fonctionnement de cette formation. Les effectifs relativement réduits (une centaine d'étudiants en 1<sup>ère</sup> année), l'organisation des enseignements en blocs de 3h semaine associant cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques assurés par un enseignant unique, la mise en place d'enseignants référents et le suivi des étudiants organisé de manière formalisée, le tutorat d'accompagnement assurent un encadrement des étudiants qui, à défaut d'améliorer de manière jugée suffisante les taux de réussite (le taux d'abandon en L1 demeure un peu supérieur à 30 % et celui de passage en L2 oscille entre 30 et 40 %), leur donnent des conditions d'études honorables. Les travaux pratiques de terrain, les mises en situation sont aussi des éléments très positifs en termes de réussite et ceci bien au-delà de leur objet propre qui est de confronter les étudiants à la réalité du « terrain » et de les familiariser à leurs futurs métiers. On soulignera le grand intérêt de la mise en place des « Ateliers Permanents Territoriaux Universitaires » en convention avec des collectivités territoriales.

La dimension préprofessionnalisante de cette licence est clairement affirmée, et ceci dès la 2<sup>ème</sup> année avec la mise en place de projets tuteurés (dont la liste des thèmes montre bien la pertinence), de stages dont la durée est laissée libre afin de tenir compte des spécificités du public accueilli. La forte place donnée à la maîtrise des compétences additionnelles, mais aussi des compétences techniques spécifiques à la discipline (statistiques, géomatique, cartographie...) participent aussi à cette préparation à l'insertion professionnelle immédiate ou différée. On regrettera d'autant plus l'absence de données précises concernant le devenir des diplômés (et *a fortiori* des non diplômés). Même si les responsables de cette mention ont fait l'effort d'essayer de pallier cette lacune, il s'agit là d'un grave point faible du dossier puisque cela limite la possibilité d'évaluer cette formation et, par là même d'évaluer la capacité de la piloter en interne. Les informations collectées montrent que la très grande majorité des diplômés poursuivent leurs études en master et, pour près de 50 % d'une promotion, dans les masters de Paris 8 qui prolongent directement cette licence. Les informations, même non exhaustives, collectées sur l'insertion professionnelle des diplômés pour organiser la journée annuelle des métiers proposée aux étudiants, ne sont malheureusement pas fournies.



De manière globale, les procédures d'évaluation sont peu ou pas traitées dans ce dossier, qu'il s'agisse de l'évaluation des enseignements (laissée très largement à la bonne volonté des collègues ou à des procédures peu formalisées), de la formation (pas de conseil de perfectionnement ou équivalent alors que la dimension préprofessionnalisante est forte), ou de l'autoévaluation organisée au niveau de l'Université dont on ne perçoit ni les modalités ni les objectifs. On peut même ajouter que les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (alors qu'un effort louable a été fait pour les identifier) sont elles aussi très peu clairement exposées. On soulignera d'ailleurs que ces faiblesses, comme celles du suivi des diplômés, ne sont pas du seul ressort de l'équipe pédagogique qui œuvre pour le bon fonctionnement de cette licence.

On soulignera en conclusion le fort investissement de l'équipe pédagogique et des responsables dans la valorisation du diplôme (effort qui est fructueux au vu de la remontée des effectifs, les entrées en L1 passant de 75 à 120 inscrits) auprès des lycéens ainsi que la bonne articulation (même si elle fut parfois difficile à bâtir) de leurs actions avec celles des services communs de l'Université, qu'il s'agisse d'information et d'orientation, de préparation à l'insertion professionnelle ou de mobilité internationale.

- Points forts :
  - Un projet pédagogique solide et complet permettant des poursuites d'études diversifiées.
  - Une véritable ouverture vers la pluridisciplinarité.
  - Une réelle action de valorisation du diplôme.
  - Une dimension préprofessionnalisante bien conduite (projets tuteurés, stage...).
  - Une organisation pédagogique favorisant l'intégration de publics diversifiés.
  
- Points faibles :
  - Une trop faible attention portée aux différentes procédures d'évaluation (enseignements, formation, offre de formation) et en particulier la faible place donnée aux étudiants dans ces procédures.
  - Un suivi encore insuffisamment informé du devenir des diplômés.
  - Une présentation des modalités d'enseignement et de contrôle peu lisible.
  - Le démarrage très précoce des parcours.

## Recommandations pour l'établissement

Au-delà d'une amélioration formelle de la qualité du dossier, il conviendrait de renforcer le processus d'autoévaluation à tous les niveaux et d'y associer les étudiants de manière plus systématique et formalisée. Par ailleurs, si l'ouverture pluridisciplinaire et l'organisation souple du cursus sont d'incontestables points forts, elles imposent un accompagnement spécifique des étudiants dont on aurait aimé qu'il soit plus précisément présenté. Pour permettre un pilotage plus informé des formations, un renforcement du suivi des diplômés apparaît urgent et nécessaire.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
  
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : A
  
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
  
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement



Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.



**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS



## Réponse aux experts évaluateurs de la licence de Géographie de l'Université Paris 8

### 1- Modalités de contrôle des connaissances

Nos experts ont estimé peu lisibles les modalités de contrôle des connaissances. Il convient donc de préciser les points suivants :

- La totalité de la licence de géographie repose sur le contrôle continu. Ce dernier peut prendre différentes formes et modalités selon les EC, mais la note finale est une moyenne de plusieurs notes obtenues pendant le semestre.

- Chaque EC, selon sa thématique, son niveau (L1 L2 L3), sa portée (méthodologique, thématique) est évalué suivant des modalités définies par l'enseignant qui assure le cours correspondant, en adéquation directe avec les méthodes pédagogiques engagées pour la transmission du savoir et des compétences. Il assure lui-même la correction et la notation des devoirs demandés.

- Le nombre et le type de travaux demandés, ainsi que les dates de rendus ou de contrôle sont annoncés aux étudiants de chaque EC par l'enseignant lui-même, au début du semestre.

- L'équipe pédagogique veille à ce que, sur la totalité du cursus et dans chacune des années, il y ait un équilibre entre divers types de travaux et différents mode de contrôle des connaissances/compétences : travaux techniques, travaux de synthèse, d'argumentation, d'analyse et de mémorisation. L'équipe pédagogique veille également à préserver un équilibre entre les travaux individuels et collectifs, oraux et écrits, en temps imparti (en salle) ou libre (à la maison). Cela passe par des exercices classiques à l'université (dissertation, exposé, commentaire de documents et de cartes, fiche de lecture, création cartographique, dossier), mais également par des exercices peut-être plus présents dans notre département qu'ailleurs (enquête, poster, compte rendu de sortie ou de conférence, ...). Le nombre des travaux et leur diversité assurent une évaluation multicritères qui permet de valoriser les différentes aptitudes des étudiants.

Jusqu'à présent, ces modalités de contrôle étaient abordées en réunion pédagogique, par oral. Pour s'assurer d'une plus grande lisibilité des modalités de contrôle des connaissances, les responsables de la licence vont proposer à l'équipe pédagogique que soient recensées par écrit, au début de chaque semestre, les modalités de contrôle retenues par chaque enseignant (nombre et types de travaux, période des contrôles dans le semestre). Ce sera l'occasion de formaliser davantage ces complémentarités et leur progression entre les différentes années de la licence et permettra, si des manques apparaissent, de suggérer des adaptations aux enseignants. Cela permettra également un bilan plus complet lors du prochain quinquennal.

### 2- Démarrage précoce des parcours et ventilation des étudiants entre parcours :

D'année en année, la proportion d'étudiants qui choisissent la mineure aménagement - environnement a augmenté ; elle avoisine aujourd'hui les 75 %. Les 25 % restants se répartissent majoritairement dans des disciplines telles que l'histoire, la sociologie, l'anthropologie, la science politique ou les sciences de l'éducation. Beaucoup plus à la marge, viennent le droit, l'informatique, les langues ou l'économie ; et, de façon tout à fait sporadique, la psychologie, la philosophie, info-com ou cinéma...

Une très grande majorité (près de 90 %) des étudiants s'en tiennent tout au long de leur scolarité à la mineure qu'ils ont choisie en L1. Sans répondre tout à fait à la question de l'accompagnement dans leurs choix, ce chiffre indique tout de même une satisfaction pour le parcours adopté. Pour les 10 % restants, on assiste plutôt à un mouvement d'abandon de la mineure connexe pour intégrer la mineure aménagement - environnement qu'au mouvement inverse. La mineure aménagement - environnement est donc la dorsale de notre formation, en nombre d'étudiants formés.

Lorsqu'il y a changement de mineure, les étudiants doivent s'adresser aux responsables de licence ; c'est alors l'occasion pour nous de les orienter et de les conseiller, en plus des réunions jalonnant l'année universitaire. Ce changement peut se faire à l'issue du premier semestre, à l'issue de la L1, voire exceptionnellement au cours de la L2.

L'aide au choix de la mineure se fait en priorité par les informations données dans la brochure pédagogique, qui présente en détail les objectifs et débouchés de chaque mineure possible, par les informations données lors des réunions de prérentrée, d'intersemestre ou de fin de L1, ainsi que lors d'entretiens individuels. Un relai est pratiqué pour assurer une présence quasi-constante dans le bureau des responsables de la licence et les étudiants peuvent y venir voir à tout moment, nous le leur rappelons régulièrement.

Compte tenu de cette relative stabilité dans les choix de mineure, et sachant que nous nous engageons à poursuivre notre effort d'information et de suivi individuel des étudiants, la période de choix de la mineure nous semble opportune. Ce "choix précoce" ne contrevient pas aux impératifs de pluridisciplinarité de la

licence (et de la L1), eu égard aux UE transversales qui complètent la palette disciplinaire offerte par les mineures.

### **3- procédure d'évaluation et place des étudiants dans cette procédure**

Le département de Géographie a longtemps eu la pratique d'un large dialogue entre étudiants et enseignants, notamment au sujet de la pédagogie. Le temps passant, au gré de départs en retraite ou de mutations et au gré de nouvelles arrivées, cette culture et cette pratique se sont étiolées et les espaces qui leur étaient réservés ont disparu. Au cours du quinquennal à venir, il faudra revenir à une telle dynamique et ce, à plusieurs échelles, celle des EC, celle de la licence (voire celle du niveau) et celle du département. Nous avons d'ailleurs tout dernièrement tenu à remobiliser les étudiants afin qu'ils envoient leurs représentants participer aux réunions de département, avec succès.

Cette pratique du dialogue et de la concertation ne produit certes pas d'évaluations formelles et chiffrées. Afin d'arriver à une certaine unification des questionnaires d'évaluation des enseignements (dans les EC) et d'évaluation de la formation, les responsables de la licence vont proposer à l'équipe pédagogique, avant la mise en oeuvre du prochain quinquennal, un séminaire de travail sur ce thème. Nous y inviterons des étudiants de master (ayant fait leur licence chez nous) et des étudiants en cours de licence. Nous y convierons également des collègues d'autres départements, plus en avance que nous dans la mise en oeuvre d'une telle évaluation de leur formation... et de l'exploitation de cette évaluation. Nous y associerons également des collègues du SCUIO, du service offre de formation ainsi que du CEVU. Il nous semble à ce titre nécessaire de mener cette réflexion à l'échelle de l'université et préférable de déléguer certaines des procédures aux services centraux, qui pourraient centraliser une partie des évaluations des diplômes de l'établissement.

L'objectif est de s'approprier la culture, non pas de l'évaluation, mais de la formalisation et de l'harmonisation de cette évaluation.

### **4- Suivi du devenir de nos étudiants**

Le travail empirique conduit jusqu'à présent par un ou deux collègues pour tenter de connaître le devenir de nos étudiants va, pour le prochain quinquennal, être davantage institutionnalisé. Il est actuellement très chronophage, mené sans réelle méthode et surtout, sans moyens humains.

Sur le fond, le problème n'est pas tant de chercher à savoir ce que font nos étudiants après leur licence que de faire en sorte qu'ils répondent pour obtenir l'information recherchée. Une fois encore, cela pourrait être une démarche formalisée et systématique, à laquelle on associe des moyens. Une centralisation de la démarche par les services centraux pourrait une fois encore s'avérer salutaire, tant sur la méthode que sur le suivi du dispositif dans le temps. Nous pouvons, en attendant que des solutions collectives soient mises en oeuvre, faire passer un questionnaire simple aux anciens étudiants dont les adresses mail sont encore valides.

Un deuxième chantier est celui du suivi de ceux qui ne vont pas au bout de leur licence. Il est fort à craindre que nous devions en rester à l'empirisme et à la collecte d'informations non significatives car ces étudiants sont souvent en situation d'échec, parfois de grandes difficultés personnelles et sont moins enclins encore que les autres à nous répondre.

Quoi qu'il en soit, tous nos étudiants, quelle que soit la durée de passage dans notre licence, demeurent inscrits dans notre liste de diffusion (sauf s'ils demandent à en être retirés) et reçoivent donc des informations épisodiques sur la vie du département ou bien une invitation à notre fête de fin d'année. Cette approche informelle est parfois l'occasion d'obtenir enfin l'information espérée sur le devenir de nos anciens étudiants.

Une première mise en oeuvre de l'institutionnalisation de ce suivi sera tentée en 2013/2014 auprès des étudiants présents en 2012/2013. Des ajustements seront envisagés si nécessaire, pour le suivi des promotions ultérieures.